

Date de convocation :
07 avril 2025

Date d'affichage :
07 avril 2025

Nombre de
conseillers

En exercice : 19

Présents : 13

Votants : 14

L'an deux mille vingt-cinq le quatorze avril à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Erme Outre et Ramecourt, s'est réuni après convocation, au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur NORMAND Alain, Maire.

Étaient présents : M. BÉZIERS Laurent - Mme CAUJOLLE Sandrine - M. COINTE Frédéric - Mme DEHOVE Claude - Mme DIEN-BRÉANT Céline - Mme GILLET Nadine - M. NORMAND Alain - M. RAULIN Patrick - M. REMY Michel - M. THIRAUTL Alexis - M. THIRAUTL Damien - M. UGOLETTI Olivier - Mme VARUTTI Emilie

Absents excusés : Mme REMY Élisabeth (pouvoir à Mr THIRAUTL Alexis) - Mme THÉPAUT Chrystel - M. LECUYER Damien

Absents : Mme REGNIER Aurélia - Mme LOUIS Chantal - M. GOSSET Cyril

M. Alexis THIRAUTL a été désigné en qualité de secrétaire par le conseil municipal (art. L. 2121-15 du CGCT).

15-07-2025
SUBVENTIONS AUX
ASSOCIATIONS -
SAINT-ERME
LOISIRS

Le Maire informe le conseil que suite à la réception du dossier de subvention, après étude de leur dossier et selon la délibération en date 14 mai 2024 stipulant que les associations non sportives bénéficient d'un forfait de 300 euros.

L'Association Saint-Erme Loisirs se voit attribuer une subvention de 300 euros.

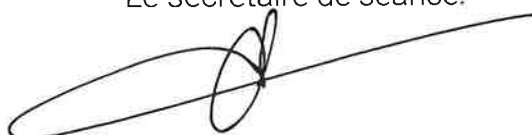
Après étude et discussion, le conseil municipal accepte de verser une subvention d'un montant de 300 euros à l'unanimité des suffrages exprimés.

Publié sur le site internet
le :

Accusé de réception en préfecture
002-210206512-20250414-15-07-2025-DE
Date de télétransmission : 22/04/2025
Date de réception préfecture : 22/04/2025

Alexis THIRAUTL,

Le secrétaire de séance.



Alain NORMAND,
Le Maire

